

EDITO

Déchets, propreté : l'affaire de tous mais rien n'est gagné !

Des bacs stationnant sur les trottoirs, des Points d'Apport Volontaire (PAV) noyés sous des cartons, canapés, chaises de jardin, bouteilles en verre brisées sur la voie publique, déjections canines transformant les trottoirs en champs de mines... bref, un triste constat et des comportements peu responsables dont nous avons tous été témoins.

Pourtant, il y a une véritable prise de conscience, les choses bougent à force de décisions politiques, de pédagogie, de volonté collective, d'initiatives citoyennes.

Depuis 2012, Brest métropole nous invite tous à rejoindre la communauté « Serial cleaner » pour nous faire prendre conscience qu'avant tout, la propreté d'une ville est l'affaire de tous : jeter mégots et chewing-gums dans les corbeilles dédiées, désherber devant chez soi, ramasser les déjections de son chien... sont des gestes simples à la portée de chacun.

Des opérations de sensibilisation, émanant souvent du milieu scolaire ou universitaire, voient le jour ; ainsi l'opération « clean-walk », grande promenade urbaine de nettoyage organisée en mars dernier par les étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises.

Pour aller dans le même sens, pourquoi ne pas envisager une marche écologique en inter-quartier, une ou deux fois par an ? Ou alors un marathon vert, inspiré du concept suédois appelé « plogging » : on court tout en ramassant les déchets que l'on trouve sur le chemin. Les idées ne manquent pas, alors... **ACTION (S) !**

DOSSIER

La gestion des déchets et de la propreté sur la métropole

Nous avons été reçus par Patricia Salaün-Kerhomou, vice-présidente de Brest métropole en charge de la propreté depuis 2018. Son action se concrétise au sein de la direction Déchets-Propreté en parallèle avec celle de Roselyne Filipe chargée de la gestion durable des déchets.



Patricia Salaün-Kerhomou
dans son bureau, avril 2019

Le nettoyage, toujours à renouveler.

La propreté des rues nécessite des opérations à renouveler constamment. Il y a le nettoyage horizontal (balayage des rues, nettoyage des abords des bacs de récupération des déchets ou points d'apport volontaire, ramassage des crottes de chien et des mégots, vidage des corbeilles) et le nettoyage vertical (effacement des tags, lutte contre l'affichage sauvage). Nous sommes tous sensibles aux résultats sans être conscients du travail demandé aux équipes de Brest métropole qui pourtant agissent devant nous. Cent trente

agents opèrent dans Brest métropole dont une trentaine au centre-ville. Les rues du centre sont balayées manuellement ou mécaniquement une fois voire deux fois par jour.

Une réglementation précise.

La réglementation, en forte évolution depuis 2012, interdit l'usage de produits phytosanitaires. Par conséquent, le désherbage manuel des pieds de murs est devenu moins fréquent. Il faut d'ailleurs savoir qu'au pied des habitations, ce sont les occupants qui ont la charge de leur solin.

Les dépôts inciviques.

En cas de **dépôts sauvages** sur les trottoirs ou à proximité des conteneurs, le service peut enquêter pour identifier le contrevenant et lui infliger dans les semaines suivantes une facturation forfaitaire de 312 € pour deux heures d'intervention. Le même tarif, fixé par une délibération du conseil municipal est applicable à l'affichage sauvage.

L'effacement **des tags** représente 2 800 à 3 000 interventions par an sur la métropole.

Un des fléaux, heureusement en baisse, est constitué par **les déjections canines** que les maîtres oublient de ramasser. La verbalisation n'est pas un moyen de lutte efficace, la sensibilisation est porteuse de plus d'espoirs, par exemple en fournissant des distributeurs individuels de sacs.



Distributeur individuel de sac à déjection animale

Quelques distributeurs collectifs ont été disposés dans des endroits sensibles, d'autres dispositifs mobiles peuvent être installés occasionnellement. Il n'est pas prévu d'autres implantations permanentes car les sacs sont parfois détournés de leur usage !

Les **mégots** constituent une autre calamité envahissant les rues. Devant les bars et les commerces ouvrant tard dans la nuit, ils s'amoncellent avec d'autres déchets. Des corbeilles peuvent être mises à disposition de ces commerces. Là encore, la sensibilisation semble être la meilleure arme.

Une campagne de prévention va débiter cette année avec l'aide des élèves du lycée Vauban qui vont créer des boîtes à dilemme : de façon ludique, on demande au fumeur de répondre à une question simple en votant avec son mégot qui atterrit dans une urne où il peut être récupéré. Ces mégots peuvent ensuite être recyclés par MéGO!, jeune société qui les valorise à Bourg-Blanc.



Exemple de boîte à dilemme-Boîte@Clapes (Recéclope) déjà en service à Biarritz et Caen d'après un concept venant des Etats-Unis et de Grande-Bretagne

La prévention et la sensibilisation.

C'est par les actions de prévention et de sensibilisation comme la campagne "Serial Cleaner" que le volume des déchets diminuera et que leur recyclage sera facilité. La ville mène des actions en ce sens auprès des élèves des écoles primaires et dans les



Cendrier individuel

centres de loisirs en leur proposant des animations. Les enfants y sont très sensibles et ils se souviendront longtemps de leur parcours à bord d'une balayeuse mécanique. ■

Synthèse des groupes de travail

Patrimoine :

* Un cheminement éphémère (itinéraire, commentaires historiques...) sur les différents "trésors brestois envolés" sera programmé dans le cadre des prochaines Journées Européennes du Patrimoine.

* Au niveau de l'inter-quartier, une balade prolongeant le thème "elle est où la mer ?" est prévue le long de la Penfeld vers Kervallon.

Déplacements :

* La carte des actions du CCQ-BC a été mise à jour.

<http://ccq-brest-centre.net/carte-du-groupe-deplacements>. Il ne reste que quelques points à solutionner dont celui du stationnement sauvage devant la porte de la Corderie malgré une prise en compte de ce projet par les services techniques.

* Le projet d'ascenseurs entre le centre-ville et le port de commerce fera prochainement l'objet d'une concertation.

* L'extension de la zone 30, entre la rue Yves Collet et le boulevard Gambetta est effective et les ralentisseurs sont en place aux abords des ronds-points accidentogènes.

* Le passage piéton permettant d'accéder au Rond de Jardin, place Nicolas Appert à Kerigonan, a été réalisé.



Passage piéton vers le Rond de Jardin, place Nicolas Appert

Embellir :

* Place Sanquer : l'aire de jeux a été rénovée et les tilleuls ont été **sauvés** grâce à la mobilisation du CCQ-BC et des élus EELV suivie de la décision de l'adjoint au maire, Réza Salami.

* Les travaux du square Bazeilles sont presque terminés. Son fleurissement est prévu courant mai (comme les jardinières Siam/Jaurès).

* L'arbre empathique est en cours d'expertise par une restauratrice. Nous espérons qu'il y aura une concertation avec notre CCQ sur le choix des plantes.

<http://ccq-brest-centre.net/larbre-empathique-va-enfin-bourgeonner/>

* Une fiche-projet a été transmise à la mairie de Brest-Centre pour restaurer (ou refaire) la fresque au 11 rue de Glasgow (près de la mairie).

<http://ccq-brest-centre.net/renovation-de-la-fresque-de-la-rue-glasgow/>

Les sollicitations de la mairie :

Place de la Liberté : Plusieurs ateliers ont eu lieu autour de l'aménagement de la place de la Liberté. Nous attendons la fin de la concertation avec les commerçants pour connaître la synthèse des discussions.

Projet Foch : La démolition du bâtiment est réalisée. La pose de la première pierre devrait avoir lieu fin mai. Le cheminement piétonnier Albert 1^{er}-Ségalen est bien pris en compte.

Projet Cerdan : Une réunion publique de présentation des différentes réponses à l'appel à projet se tiendra début mai.

Halles Saint-Louis : Nous avons visité les halles et le parking souterrain en présence de Réza Salami. Parallèlement, deux membres du CCQ ont participé en mars à un atelier avec les commerçants du quartier pour réfléchir sur le devenir du bâtiment et ses abords. L'idée générale sera de faire des halles gourmandes avec offres de restauration. La surface étant trop importante avec 2 500 m² pour l'ensemble des commerces, un espace "tiers-lieu" pourrait être aménagé.

<http://ccq-brest-centre.net/visite-quartier-saint-louis-samedi-13-avril-2019/>

Haut Jaurès : Un.e manager de centre-ville doit être recruté.e avant l'été. Son rôle sera de redynamiser l'axe Siam/Jaurès. Une réunion du CCQ inter-quartier Saint-Marc/Brest-Centre a eu lieu fin avril. Une synthèse est mise en ligne.

Une réunion plénière du CCQ-BC est prévue en juin.

Vous trouverez les comptes rendus de toutes les réunions sur notre site Internet www.ccq-brest-centre.net

Où jeter quoi, quand ?

Le 26 mars, nous avons rencontré Emmanuelle Herichard, responsable du service ressources et relations avec les usagers de la direction Déchets-Propreté de la métropole, accompagnée de deux collaborateurs, Nathalie Carduner et Alban Simier. Nous avons abordé avec eux quelques sujets concernant les déchets et la propreté dans la ville.

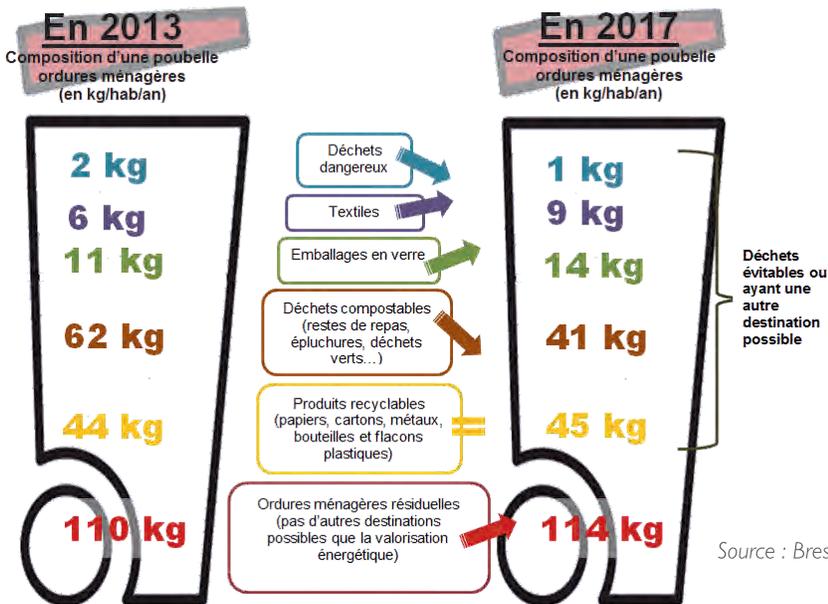
La problématique des bacs individuels et des conteneurs enterrés. Ces deux types de récupération se complètent selon l'adaptabilité des lieux : certaines rues disposent de deux bacs, ordures et recyclables, d'autres uniquement ordures, obligeant les habitants à déposer les recyclables dans les Points d'Apport Volontaire (PAV) où se trouvent les conteneurs. D'autres rues ne sont dotées que de PAV aussi bien pour les

Cette simplification du tri devrait faciliter une meilleure implication des habitants : à ce jour, 46 % de déchets recyclables se retrouvent dans les bacs à ordures. Il arrive que les conteneurs soient pleins ou endommagés : ne pas hésiter à appeler le numéro de téléphone affiché.

Les composteurs. Ils sont collectifs (voir carte) ou individuels : les particuliers habitant un pavillon peuvent en acheter auprès de la collectivité à prix modeste et avoir des conseils sur la pratique du compostage.

Les encombrants. Ils sont, sur demande, ramassés gratuitement sous un délai de deux semaines. Les dépôts sauvages sur la rue sont susceptibles d'être sanctionnés. Une enquête peut être menée pour remonter jusqu'au(x) déposant(s). Si l'enlèvement n'est pas effectué après mise en demeure, une facturation au prix de revient est opérée auprès du fautif.

Les déjections canines. Elles sont un véritable fléau de nos rues contre lequel la collectivité est assez démunie. Des efforts



ordures que pour les recyclables.

De nouvelles implantations de conteneurs sont prévues avec pour objectif une distance maximale de 150 mètres pour les atteindre.

On retient que les projets immobiliers comportant 20 logements collectifs ou individuels doivent inclure l'implantation de conteneurs à proximité des habitations.

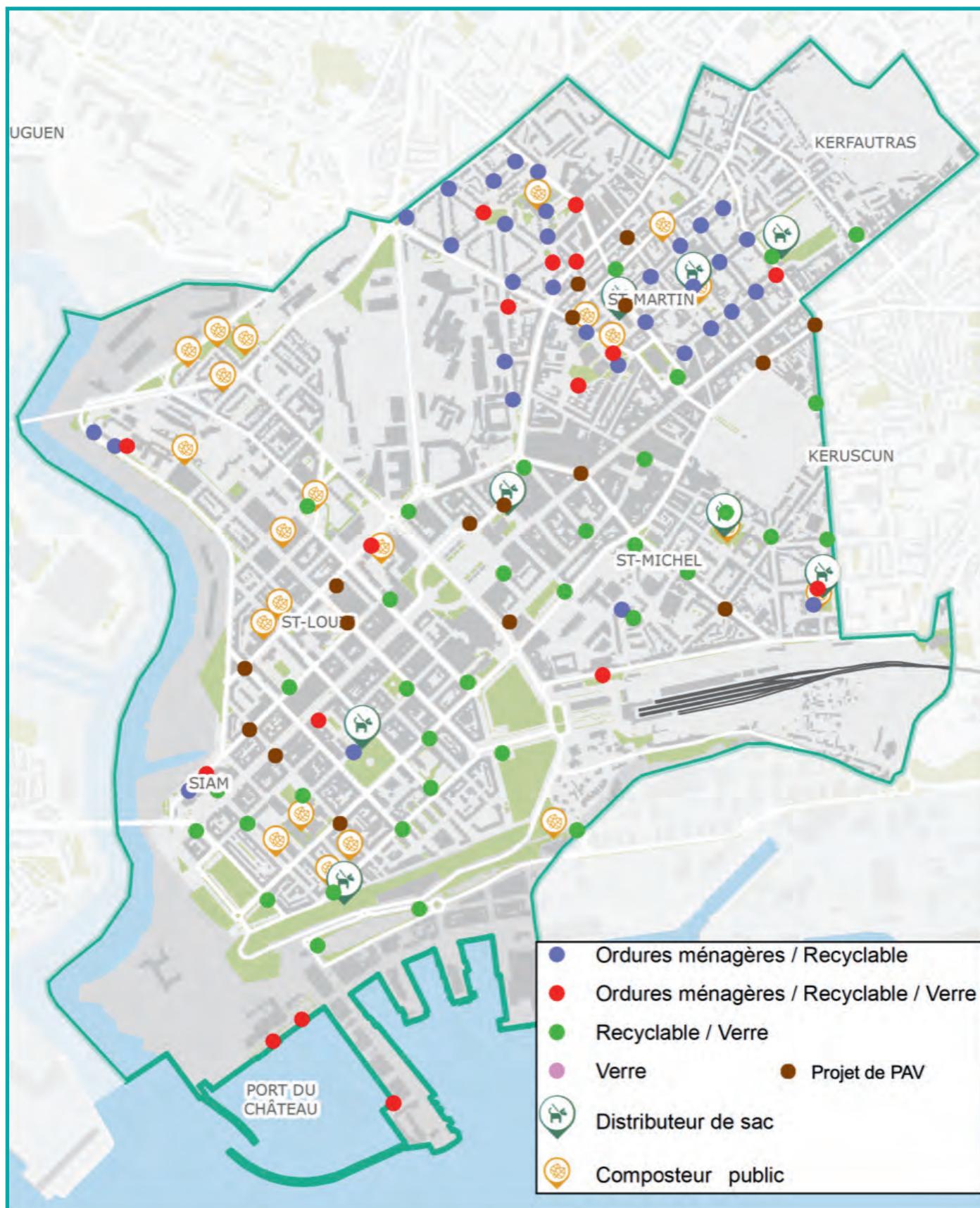
A partir de 2020, la collectivité prévoit de simplifier le tri entre ordures et recyclables : les emballages plastiques de toute nature seront à déposer dans les bacs ou conteneurs jaunes.

répétés sont cependant réalisés pour sensibiliser les propriétaires de chiens : pictogrammes, nouveaux modèles de distributeurs de sacs avec en projet une implantation temporaire et mobile, de façon à habituer les habitants à utiliser les sacs et ensuite à les acheter eux-mêmes. Le service propreté s'associe même aux balades canines organisées par le service "Animal et ville" dans le but de saisir toutes les occasions de sensibilisation.

Le nettoyage des rues. Beaucoup d'habitants se plaignent du bruit et de la pollution engendrés par les souffleurs thermiques ; les

... suite page 7

Emplacements des Points d'Apport Volontaire (PAV), des composteurs publics et des distributeurs de sacs à crottes



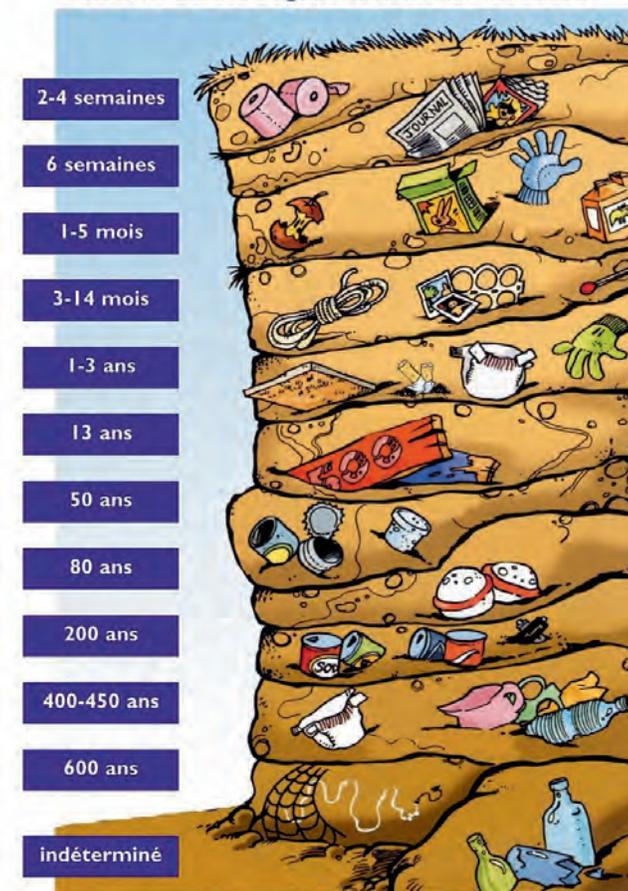
Carte préparée par Adrien Hamel,
service Dynamiques urbaines de Brest métropole

Payer ses déchets au poids ?

Incitation financière à la maîtrise des volumes collectés : la métropole a réalisé il y a quelques années, une étude sur la faisabilité d'individualiser la redevance selon le poids collecté. Il est apparu que l'instauration de ce mode de taxation se heurtait à deux gros obstacles : forte augmentation de la taxe pour certains habitants, lourds investissements matériels et humains rendant impossible son application à coût constant. L'étude n'a donc pas été poursuivie mais la métropole se tient informée des avancées sur ce type de financement et regarde attentivement les exemples de mise en œuvre sur d'autres territoires.

Ce système est appliqué avec succès dans la communauté de communes du Pays Fouesnantais : diminution des déchets incinérés de 30 % et augmentation des déchets recyclables de 40 %. L'application du principe pollueur-payeur s'avère donc efficace. Mais est-il facilement applicable dans une agglomération à forte densité d'habitat collectif ?

Schéma de biodégradabilité des déchets



Source : Internet

... suite de la page 4

services en sont bien conscients et le renouvellement des appareils se fait désormais par des souffleurs électriques.

Les tags. Chaque année, plus de 2 500 opérations d'enlèvement sont effectuées dont plus de 95 % sur la ville de Brest, représentant 1 100 heures de travail. Les tagueurs identifiés sont susceptibles de sanctions pénales et civiles.

Le désherbage. Il est à la charge de la collectivité dans les caniveaux et sur les bordures du trottoir ; il est à la charge des habitants au pied des constructions. Recette de grand-mère efficace : un mélange d'eau chaude, de sel et de vinaigre blanc. ■

Simplification administrative : ...vraiment ?

Un témoignage

Le 7 juin 2018 se déroule en mairie centrale une réunion intitulée "l'animal en ville". Certainement, il va être question de déjections canines. Etant concernée par la propreté de mon quartier, je m'y rends. Lorsque le sujet arrive, en présence de responsables des services "déchets et propreté" et "Animal et ville", je suggère d'expérimenter un distributeur "collaboratif" de sacs à déjections animales. La collaboration consiste en tant qu'habitant.e du quartier, à recycler des sacs en plastique (tant qu'il en reste en circulation) ou en papier, en les déposant dans le distributeur pour que les propriétaires de chien non prévoyants, s'en servent. J'ai bien demandé à plusieurs reprises l'implantation dans le quartier d'un distributeur officiel, mais sans succès. La ville n'en fournit plus, les sacs sont utilisés à d'autres fins et le réapprovisionnement est trop cher et compliqué.

L'idée "collaborative" séduit, elle est notée et il est envisagé d'en faire fabriquer un prototype par un lycée technique. En septembre 2018, je suis contactée par un technicien "qualité espace public" de la ville. Nous nous rencontrons, nous échangeons sur la forme, le matériau, l'emplacement... et j'envoie un croquis avec cotes de ce que j'imagine être faisable simplement et à peu de frais, à partir d'un tuyau PVC. Il faudra l'accompagner d'un autocollant pédagogique. Sollicitée pour le rédiger, j'envoie le dessin ci-dessus. Depuis, le dossier est "étudié par le service communication de la ville de Brest et le projet avance, pas vite mais il avance". Bientôt un an... et les propriétaires de chien aiment toujours autant se promener dans le quartier fleuri de Kerigonan !



Ne mégotons plus !

La durée de vie d'un sac en plastique est de 450 ans, d'un objet en polystyrène : 80 ans, celle d'un chewing gum : 5 ans et d'un mégot de cigarette : 1 à 5 ans, ce dernier peut polluer jusqu'à 500



Pochoir sur trottoir place Guérin

litres d'eau. Le plastique recouvre notre planète, contaminant les écosystèmes et constituant une menace importante pour la faune et pour la santé humaine. Il est urgent et indispensable de préserver nos ressources et de réduire les pollutions. Nous pouvons éviter ce gaspillage en changeant quelque peu nos

habitudes quotidiennes, en abandonnant, dès qu'il est possible, les produits à usage unique et, en privilégiant l'utilisation de produits réutilisables et la vente en vrac. Et si pour commencer, vous choisissiez 5 objets que vous avez l'habitude de jeter, par des objets semblables mais plus durables que vous pourriez réutiliser ? Ce pourrait être le sac en coton dit aussi "tote-bag", la gourde en inox, les bocaux en verre, les pailles en bambou, et le rasoir en acier chromé.

Vous l'avez lu ou vu "Fumer tue, mais fumer pollue aussi". L'association de défense des océans, Surfrider Europe, nous informe que : "un mégot de cigarette, c'est 500 litres d'eau pollués"; le mégot, formé de matière plastique toxique, peut mettre jusqu'à 15 ans pour se décomposer. Il n'est pas question de stigmatiser les fumeurs mais pour éviter les 30 milliards de mégots jetés au sol chaque année en France, un geste tout simple serait de jeter sa cigarette dans un cendrier, qui peut être portatif comme une petite boîte à bonbon, plutôt que dans la rue. ■

(Re)connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.

Tentez de retrouver les lieux photographiés (réponses sur cette page).

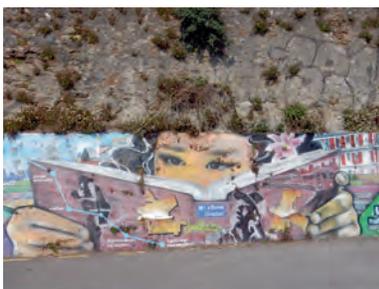


Photo prise rue de Madagascar : 1 photo



Photo prise rue de Madagascar : 2 photo

Au nom de la rue... le nom de la rue...

Qui était Henri Grouès ?

Le religieux : né à Lyon en 1912, Henri Grouès est frappé par la vocation religieuse dès l'âge de 16 ans ; il entre en 1931 au couvent des Capucins, ordre tourné particulièrement vers la pauvreté.

Le résistant : durant la guerre, le résistant L'abbé Pierre entre dans la clandestinité ; il recueille des enfants juifs dont les parents avaient été déportés, participe à la création, dans les massifs du Vercors et de La Chartreuse, de maquis pour les réfractaires au Service du Travail Obligatoire. Traqué par la Gestapo il est arrêté en mai 1944, mais est très vite relâché. Il finira la guerre comme aumônier de la marine nationale à Casablanca.

L'homme politique : de 1945 à 1951, il est député apparenté au Mouvement Républicain Populaire ; en avril 1950, il s'en désolidarise, suite à la mort de l'ouvrier et militant CGT, Edouard Mazé, tué à Brest lors d'une manifestation violemment réprimée. Dans sa lettre de démission, il dénonce les positions politiques et sociales du parti.

Emmaüs et l'hiver 1954 :

l'œuvre que laissera à la postérité, Henri Grouès, alias L'abbé Pierre, sera le mouvement Emmaüs, né en 1949 par la transformation de sa maison de Neuilly-Plaisance près de Paris, jugée par lui trop grande, en auberge de jeunesse internationale. Ce mouvement connaîtra son envol après l'appel de détresse lancé par L'abbé Pierre sur les ondes le 1^{er} février 1954, devant le drame des sans-abris face à l'hiver particulièrement

rude de cette année là. Une rue à Saint Martin, porte le nom de cet homme incomparable décédé en 2007, non pas le nom le plus connu mais son nom de famille : Henri Grouès.

Source : Wikipedia



Photo prise rue de Madagascar
<http://www.streetart-brest.fr>

La mairie de quartier de Brest-Centre a déménagé. Elle se trouve désormais au 1^{er} étage de la mairie centrale (prendre l'escalier à droite de l'accueil).

CONTACTS

Suivez-nous, écrivez-nous !



ccqbrestcentre



@ccqbc



www.ccq-brest-centre.net



ccqbrestcentre@gmail.com

COMITE DE REDACTION

Vonig Bagourd
François Balcon
Hélène Debeir
Jean-Luc Déniel
Laure Dosso
Philippe Saget



Sauf avis contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons" "by-nc-sa" : droit de reproduire et de modifier sans utilisation commerciale avec partage des conditions initiales.